



LA RÉPONSE DU CANADA À LA CRISE DANS L'ANCIENNE YUGOSLAVIE

Le Canada participe à part entière aux efforts internationaux en vue de parvenir à un règlement pacifique du conflit qui déchire l'ancienne Yougoslavie et de fournir de l'aide humanitaire aux victimes. En septembre 1991, le Canada a été le premier pays à demander que le Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) se saisisse de cette question. Le Canada participe activement à la Conférence internationale sur l'ancienne Yougoslavie, coprésidée par les Nations Unies et l'Union européenne (UE), et appuie fermement les efforts de la Conférence en vue de parvenir à un règlement négocié de la crise.

Maintien de la paix

Le Canada a envoyé l'un des plus gros contingents à la Force de protection des Nations Unies en Yougoslavie (FORPRONU) : environ 2 000 soldats canadiens surveillent les zones protégées par l'ONU en Croatie, protègent les convois d'aide humanitaire ainsi que les réfugiés en Bosnie et surveillent l'application des accords de cessez-le-feu dans les deux pays. En outre, 45 observateurs civils, membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), font partie de la FORPRONU et un certain nombre d'observateurs canadiens participent à la mission de l'Union européenne dans toute l'ancienne Yougoslavie, sous l'égide de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Les Canadiens ont mené certaines des missions les plus difficiles des Nations Unies. En juin 1992, environ 750 membres du contingent canadien ont été envoyés à Sarajevo pour rouvrir l'aéroport et y assurer la sécurité, afin d'établir un pont aérien pour ravitailler la population. En janvier et février 1993, 180 membres du contingent canadien ont été déployés temporairement dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, avec le mandat de surveiller l'évolution de la situation dans la zone frontalière avec la Serbie. En avril 1993, un autre groupe de 220 militaires a été envoyé à Srebrenica, en Bosnie orientale, pour y assurer la présence de la FORPRONU dans la ville assiégée. En juin 1994, environ 60 soldats canadiens ont été déployés à Gorazde pour aider à la surveillance de la zone d'exclusion de 3 kilomètres autour de cette ville de l'est de la Bosnie.

Aide humanitaire

La contribution totale du Canada aux efforts humanitaires pour les victimes du conflit, depuis l'automne 1991, s'élève à environ 60 millions de dollars. Ces fonds ont servi à l'achat et à la livraison de vivres, de médicaments et de vêtements, à loger les sans-abri et à venir en aide aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux victimes de violence sexuelle.

Les fonds ont été répartis entre plusieurs organismes humanitaires, dont le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale pour les migrations, le mouvement de la Croix-Rouge et les organisations non gouvernementales canadiennes (ONG) qui ont entrepris des programmes de secours en Bosnie-Herzégovine. Les partenaires canadiens sont CARE Canada, Canadian Feed the Children, Médecins sans frontières Canada, la Société canadienne de la Croix-Rouge, l'International Institute for the Advancement of Community-Based Rehabilitation et l'Université Queen's.

.../2

